

Amendement calcaire magnésien dans un reboisement de chêne sessile sur station acide

Objet de l'essai : Tester l'influence d'un amendement calcaire magnésien sur une plantation de chêne sessile sur station acide

Un seul facteur est étudié (= amendement) avec 5 modalités :

- TEMOIN : sans amendement
- CAL 7 : épandage de 6,9 tonnes/ha de calcaire magnésien broyé.
- CAL 15 : épandage de 13,9 tonnes/ha de calcaire magnésien broyé
- CH 7 : épandage de 3,3 t de chaux vive
- CH 15 : épandage de 6,7 t de chaux vive.

Remarque: Deux autres modalités (S7 et S15) sont testées (sans répétition) en marge de l'essai : Il s'agit d'apporter, en plus du calcaire magnésien broyé à 6,9 t et 13,9 t/ha, de la silice amorphe à la dose de 2,2 t/ha, support neutre devant permettre théoriquement de fixer le calcaire au niveau du complexe argilo-humique.

Dispositif : Comprenant 4 blocs contrôlant les effets lisières et la variabilité stationnelle : blocs n° 1 et 2 : sol lessivé fragique à pseudogley (45 cm) blocs n° 3 et 4 : pseudogley lessivé à fragipan (30 cm). Unité expérimentale : 12 ares (30 x 40 m). Surface totale : 2,7 ha Nombre de traitement : 20 + 2 modalités "silice"

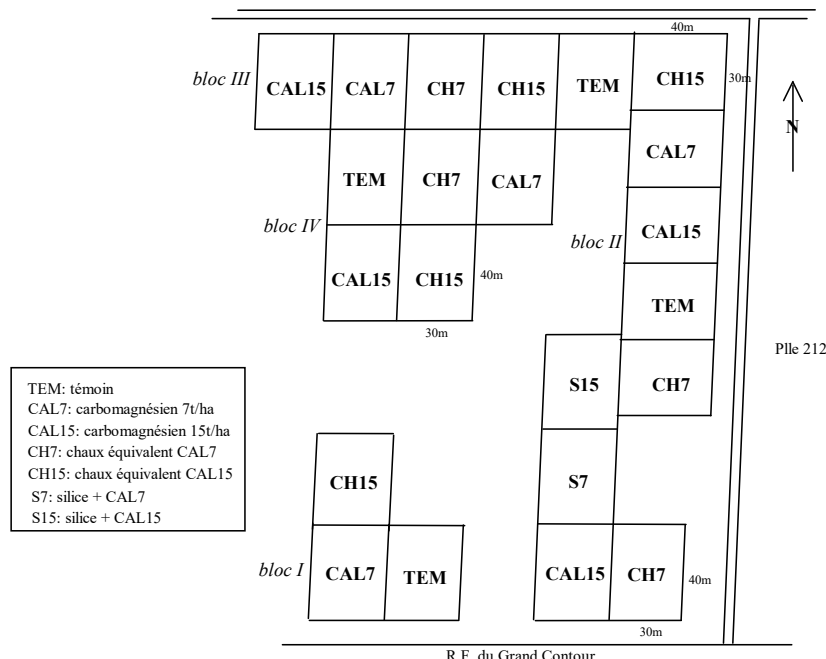
Historique : • coupe définitive en hiver 1992/1993

- piquetage du dispositif en août 1993
- épandage des amendements et labour (charrue à disque) en septembre 1993
- billonnage en mars 1994
- plantation de 1 500 chênes sessiles/ha (4 m x 1,60 m) en mars 1994

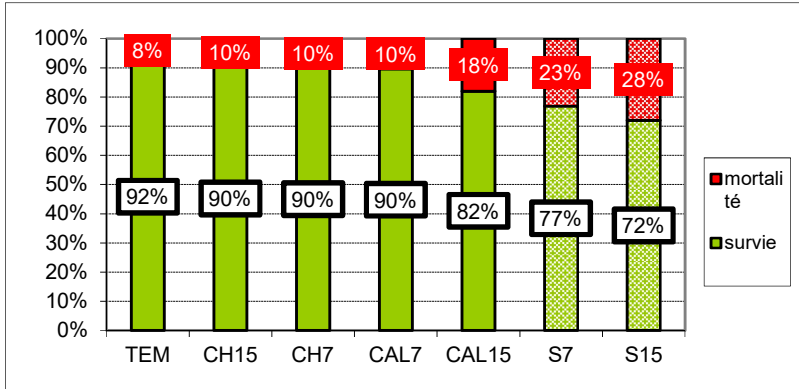
F.D. de CHAUX - Pile 213

Amendement calcaire

92.13.3

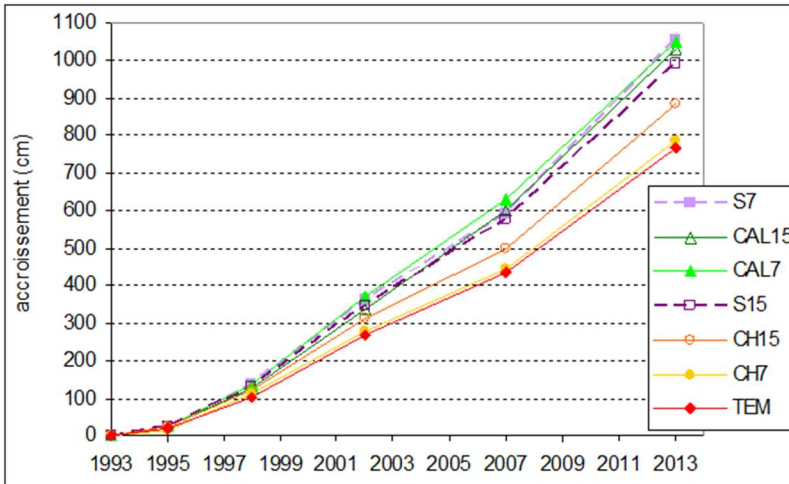


Mortalité et survie fin 2013



Taux de mortalité fin 2013 = 12 %
(ns)

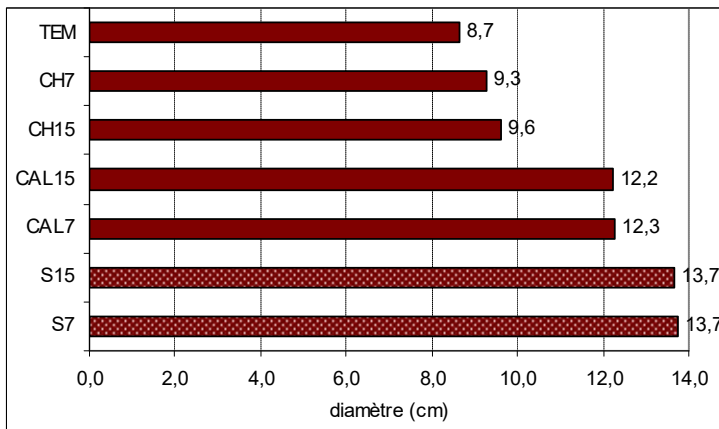
Accroissements cumulés en hauteur (ns)



Différences par rapport au Témoin fin 2013 : (ns)

(S7 : +37 %)
CAL7 : +37 %
CAL15 : +34 %
(S15 : +29 %)
CH15 : +16 %
CH7 : +2 %

Diamètre en cm à 1,30 m fin 2013



Différences par rapport au Témoin fin 2013 :
(p = 0.008)

(S15 : +59 %)
(S7 : +58 %)
CAL7 : +42 %
CAL15 : +41 %
CH15 : +11 %
CH7 : +7 %

(NB : acct annuel sur le rayon de fin 2003 à fin 2013 : p = 0,015)

